



Commission des dynamiques territoriales

1221 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier

Cession de terrain à RUSS

Rapport n° CP/2015/426

Service gestionnaire :

Secrétariat général du pôle aménagement du territoire - Service des opérations foncières

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation les modalités de cession d'une parcelle de terrain sise à RUSS au profit d'un particulier.

Le Département du Bas-Rhin a été saisi d'une demande d'un particulier qui souhaite acquérir une parcelle située le long de la RD 90 à RUSS et adjacente à sa propriété.

Cette parcelle ne représentant pas d'intérêt pour les besoins du Département, il a été convenu de répondre favorablement à cette demande.

La cession se porte sur la parcelle cadastrée sous :

- Section 5 n° 713/0.8 d'une surface total de 1,08 are.

En conséquence, la formalisation de l'acte peut dorénavant se concrétiser.

Le bien n'étant plus affecté à aucun service public ni à l'usage direct du public, la commission permanente du Conseil Départemental du 7 septembre 2015 a décidé de procéder au déclassement de ce bien pour permettre son aliénation.

Dans ces conditions, et après consultation de France Domaine, il est proposé de valider la vente dudit terrain au prix de 5 000,00 €/are soit 5 400,00 € pour la totalité, vente pour laquelle le futur acquéreur a donné son accord.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président:

- *approuve la cession de la parcelle cadastrée sous section 5 n°713/0.8 à RUSS, d'une contenance de 1,08 are, au prix de 5 400,00 € ;*

- dit que l'acte sera passé en la forme administrative.

Elle désigne par ailleurs Monsieur Etienne BURGER, vice-président du conseil départemental habilité à signer l'acte afférent à cette cession.

Strasbourg, le 24/09/15

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', with a large, sweeping flourish at the end.

Frédéric BIERRY